

Autisme Les Troubles du Spectre Autistique

L'EDIAC - Une Formation de Formateurs

> EDI FORMATION

Dans l'autisme, la connaissance approfondie du fonctionnement cognitif spécifique est l'élément majeur qui permet de construire des actions cohérentes et des stratégies d'accompagnement adaptées.

Le formateur n'enseigne pas seulement une méthodologie mais doit conduire à une véritable intelligence des spécificités de l'autisme.

Si de nombreux professionnels, aujourd'hui, sont en mesure de restituer les concepts théoriques relatifs à l'autisme, la concrétisation des actions s'avère toujours difficile et l'individualisation reste un concept peu appliqué. C'est pourtant cette capacité de caractérisation des différences entre chaque personne autiste qui reflète le mieux la qualité de l'intervention. Cette personnalisation devient possible par le processus d'évaluation informelle. Il s'agit d'un des piliers de l'accompagnement et est le point central dans la mise en œuvre du PPI.

Les évaluations informelles permettent :

- d'objectiver les particularités de chaque personne
- de donner une meilleure compréhension des difficultés des personnes par la matérialisation de leurs différents niveaux de compétences dans une activité
- de souligner et ancrer les spécificités cognitives dans une pratique concrète du quotidien
- de cibler les apprentissages en fonction des résultats et donc de favoriser la réussite des interventions
- d'organiser les phases d'apprentissages (objectif à court-moyen et long terme)
- d'aborder les aspects pratiques pour débiter les apprentissages
- d'apporter une cohérence dans les interventions des professionnels en définissant clairement les procédures d'apprentissage

La connaissance théorique et la pratique doivent être maîtrisées par le futur formateur pour donner à l'action de formation son véritable objectif, à savoir, la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement efficaces et positives pour les personnes autistes.

Vous souhaitez devenir formateur en autisme au sein d'EDI FORMATION ? Voici ce que nous proposons dans le cadre de notre formation de formateur, l'EDIAC.

Pour que votre demande d'inscription soit étudiée, vous devez avoir suivi les sessions suivantes en tant que stagiaire

F 1 ou F 2 Stage de base "Autisme et stratégies éducatives" 35 heures
+ F 5 Stage pratique "Autisme et Stratégies Educatives" 35 heures +
F 10 "Evaluations informelles des activités" ou F 29 "construire un PPI" 21 heures ou ASP EDI (300 h).

Et aussi ...

+ Pour les Psychologues - DU AUTISME/DU ABA (120 h minimum) ou Titre TCC (147 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) auprès d'autistes d'au minimum 1 an.

+ pour les Orthophonistes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens - DU AUTISME, ou DU ABA (120 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) auprès d'autistes de minimum 3 ans.

+ pour les Educateurs Spécialisés - ASP EDI (300 h) et une pratique professionnelle institutionnelle auprès d'autistes d'au minimum 5 ans.

Vous devez joindre à votre demande d'inscription

- CV complet + lettre de motivation
- Des extraits de vidéos d'évaluations informelles (30 minutes maxi, 3 personnes TSA) + les grilles complétées des évaluations filmées + pour chacun, le projet personnalisé d'intervention comportant au moins 3 domaines différents d'intervention dont la communication en lien avec les évaluations ou tout document permettant d'illustrer votre pratique.

Objectif de la formation

L'objectif est de vous faire acquérir les modèles pour concevoir, préparer, animer, évaluer des sessions de formation auprès des professionnels de l'Education Spécialisée et du Secteur Sanitaire et Social sur le thème de l'accompagnement des personnes autistes/TSA, tant sur un plan théorique que pratique en vous familiarisant avec la situation de formateur et l'animation d'un groupe en formation.

Déroulement de la formation

Vous participez aux formations suivantes en tant que stagiaire formateur.

F 1 ou F 2 - 35 heures - Pour observer l'intervention du formateur auprès des stagiaires, pour vous permettre d'élaborer ensuite un power point F 1 ou F 2 et créer des documents vidéo illustrant les thèmes abordés.

F 26 - 21 heures - Pour vous permettre d'enrichir vos connaissances et les intégrer au contenu des sessions F 1 ou F 2.

Formations pratiques inter/intra

F 5 - 84 heures - En tant que formateur stagiaire - observation du travail du formateur auprès des stagiaires pendant la formation + mise en place de la formation le jour précédent le début du stage. Une seconde session pratique en tant que doublure-formateur-responsabilité du groupe de stagiaires et de l'enfant sous supervision du formateur + mise en place le jour précédent le début du stage.

F 15 - 42 heures intra - F 15 (21 h) en tant que stagiaire formateur. Une seconde formation F 15 (21 h) en tant que doublure-formateur (selon l'évaluation du formateur) responsable du groupe et du compte rendu, sous la supervision du formateur.

Durée de la Formation : 182 heures, soit 26 jours.
1 à 2 ans maximum à compter de l'inscription.

Droits d'inscription EDIAC : 250 euros (hors frais de déplacement, hébergement et repas du stagiaire, à sa charge)

Pour toute rupture d'engagement à la formation EDIAC :

1) Par le stagiaire, rupture d'engagement à l'EDIAC : les droits d'inscription (tarif professionnel 120 euros /jour pour les stages théoriques et 197 euros /jour stages pour les sessions pratiques) seront dus à l'organisme de formation au prorata du nombre de jours suivis.

2) par EDI FORMATION : les droits d'inscription restent acquis, aucune somme n'est due.